

## **– APPEL À CANDIDATURES – MISE À DISPOSITION DE 3 ATELIERS À PARTIR DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER ET 1<sup>er</sup> MARS 2019**

MilleFeuilles est un espace associatif au service de la création artistique. Situé au cœur de l'Île de Nantes sa vocation première est d'offrir un lieu de création aux artistes. À l'appui des dix-huit ateliers d'artistes, l'association s'est enrichie d'un atelier bois professionnel, d'un atelier céramique et d'un atrium ouvert au public. Ainsi, MilleFeuilles est également un espace de production, de formation, de diffusion et d'échange autour des pratiques artistiques, entendues dans leur sens le plus large.

Cet appel à candidatures concerne la mise à disposition de trois ateliers, dans des espaces partagés, pour une période de 3 ans (renouvelable une fois), à partir du 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars 2019.

### LES ATELIERS

Ils sont composés d'un sol en béton, de murs en béton et en osb, de petites fenêtres et d'éclairages néons. Ils ne sont pas chauffés. Hauteur sous plafond : 4m. Un point d'eau est à disposition. Il n'y a pas de possibilité de logement dans l'atelier. Une connexion Internet haut débit est disponible. La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements mutuels de l'artiste et de MilleFeuilles. L'artiste devra également s'acquitter de l'adhésion annuelle à l'association MilleFeuilles d'un montant de 15 €.

Descriptif des ateliers disponibles :

- Atelier 1 : Dans un atelier collectif partagé en 4, une surface de 19 m<sup>2</sup>. Participation mensuelle : 113,01 € TTC. Disponible au 1<sup>er</sup> février 2019.
- Atelier 2 : Dans un atelier collectif partagé en 3, une surface de 21,33 m<sup>2</sup>. Participation mensuelle : 128,54 € TTC. Disponible au 1<sup>er</sup> février 2019.
- Atelier 3 : Dans un atelier collectif partagé en 2, une surface de 18 m<sup>2</sup>. Participation mensuelle : 108,53 € TTC. Disponible au 1<sup>er</sup> mars 2019.

### LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le.la candidat.e devra répondre aux critères suivants :

- Développer une activité artistique dans le champ des arts visuels. Cette activité devra avoir un caractère professionnel, régulier et central dans la vie de l'intéressé.e.
- Les étudiant.te.s ne sont pas accepté.e.s.

Être artiste à MilleFeuilles ne se limite pas à la location d'un espace de travail mais implique une participation aux réunions mensuelles, à la vie quotidienne de l'association et à la mise en place des différents projets.

Chaque artiste devra fournir :

1 unique fichier numérique sous format PDF de moins de 10 Mo comprenant :

- Une lettre de motivation précisant son intérêt pour un espace de travail à MilleFeuilles, présentant sa démarche artistique et professionnelle, formulant ses attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'artiste et la structure.
- Un portfolio présentant ses différents travaux (15 visuels max.)
- Un CV (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et email)

**Date limite de dépôt le 18 janvier 2019 par courriel à : [millefeuillesproduction@gmail.com](mailto:millefeuillesproduction@gmail.com)**

Seules les demandes par courriel seront traitées (pas de dossier papier)

NB : tout dossier incomplet, ne correspondant pas aux critères cités ci-dessus, ou reçu après le 18 janvier 2019 ne sera pas pris en compte.

Les modalités d'attribution des ateliers sont définies par le Conseil collégial de l'association, composé d'artistes et de professionnels de l'art et de la culture. Les artistes seront avertis de la réponse par mail ou par téléphone.

### CONTACT:

Pour toute information complémentaire : [millefeuillesproduction@gmail.com](mailto:millefeuillesproduction@gmail.com) / 02 51 82 99 18